**Identification de l'organisme qui passe le marché** : OPH de la Métropole du Grand Nancy, 32 Rue Saint-Léon, 54000 Nancy

**Objet du marché**: Les prestations à effectuer sont décrites dans l'acte d'engagement - cahier des clauses particulières (CCP) et visent à sélectionner un prestataire qui prendra en charge l'évolution du SIRH de l'OPH de la Métropole du Grand Nancy, en mode internalisé (On-Premise) ou externalisé (SaaS).

**Durée du marché** : Le délai d'exécution du marché part de la date de sa notification. Il est conclu jusqu'au 31 décembre 2027.

Le nouveau logiciel devra être parfaitement opérationnel dès le 1er janvier 2023.

Il est reconductible deux fois pour une durée de deux ans à chaque reconduction.

Cette reconduction est tacite. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe préalablement le titulaire au moins 6 mois avant l'échéance de la reconduction.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Critères de sélection : Critère prix (50%), noté sur 50 points

Critère valeur technique (50%), noté sur 50 points décomposés comme suit :

- Qualité et adéquation des moyens humains techniques dédiés à la réalisation de la mission et notamment pour l'installation du logiciel et sa maintenance, noté sur 20 points
- Qualité et adéquation :

du logiciel proposé avec les exigences du pouvoir adjudicateur,

de la méthodologie d'intervention y compris l'installation sur le serveur/base de données ainsi que la gestion de la partie assistance au pouvoir adjudicateur suite à une demande particulière, noté sur 20 points

- Qualité et pertinence du calendrier prévisionnel d'intervention en fonction des contraintes décrites dans l'acte d'engagement - cahier des clauses particulières, noté sur 10 points

Date limite: Date limite de réception des offres: 23/05/2022 à 12h00

## Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2022\_yA7chPjDJs

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 21/04/2022